



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Rennes, le 16 septembre 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RN176.- Aménagement à 2x2 voies entre l'estuaire de la Rance et l'échangeur de la Chênaie Lancement d'une concertation publique

La RN176 est aujourd'hui entièrement à 2x2 voies sur le territoire breton, à l'exception de la section située entre la rive ouest de l'estuaire de la Rance, sur la commune de Plouër-sur-Rance et l'échangeur de la Chênaie avec la RD137 (Route de Saint-Malo), sur la commune de Miniac-Morvan.

L'aménagement de cette section qui a vocation à fluidifier et sécuriser la circulation reste un enjeu important pour le confort quotidien des usagers de la RN 176 et, plus largement, pour renforcer l'accessibilité et l'attractivité de la Bretagne nord.

Pour préparer l'avenir et de futurs programmes d'investissements, l'État a donc engagé un programme d'études qui vise à définir le contenu du projet d'aménagement, pour le porter jusqu'à la déclaration d'utilité publique.

Ce projet, d'une longueur de 3,5 km, porte d'une part sur la mise à 2x2 voies de l'ouvrage de franchissement de la Rance et d'autre part sur l'élargissement de la route actuelle jusqu'à l'échangeur de la Chênaie.

La DREAL Bretagne, après un diagnostic technique et environnemental complet, a étudié différentes variantes d'aménagement.

Sur la base de ces études, **une concertation publique est organisée du lundi 22 septembre au vendredi 17 octobre 2014.**

Les objectifs de cette concertation sont :

- > **Inform**er le plus largement possible tous les publics concernés par le projet
- > **Écouter** les avis de la population et de ses représentants
- > **Dialoguer** pour enrichir le projet d'aménagement.

Au terme de la concertation, il s'agira pour l'État de retenir une variante qui sera approfondie. Un bilan de la concertation sera établi et rendu public.

Contact presse :

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne
Mission Communication : Corinne Gillet – 02 99 33 42 10 ou Marie Vergos – 02 99 33 42 11

Comment s'informer ?

Pendant toute la durée de la concertation, il est possible de consulter le dossier correspondant qui présente les études menées et les scénarios d'aménagement étudiés :

- directement dans les mairies de Plouër-sur-Rance, La Ville-ès-Nonais, Miniac-Morvan et Pleudihen-sur-Rance

- en le téléchargeant sur le site de la DREAL Bretagne :

<http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr>

Chacun est invité à participer à la

réunion publique

organisée le mercredi 1^{er} octobre 2014 à 18h30,
à la salle des fêtes de Pleudihen-sur-Rance.

Les services de la DREAL organiseront également une **permanence**, pour répondre aux questions ou prendre note des demandes, le mercredi 8 octobre de 10h à 17h, à la mairie de Pleudihen-sur-Rance.

Et pour participer ?

Chacun est invité à faire connaître son opinion ou poser ses questions :

- par courriel à l'adresse suivante RN176-Rance@developpement-durable.gouv.fr

- dans les registres d'expression disponibles pendant la période de concertation dans les mairies de Plouër-sur-Rance, La Ville-ès-Nonais, Miniac-Morvan et Pleudihen-sur-Rance.

Contact presse :

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne
Mission Communication : Corinne Gillet – 02 99 33 42 10 ou Marie Vergos – 02 99 33 42 11